



# MOTION

Adressée au Directeur général de la Fabrication des Billets  
et au Directeur général des Ressources humaines  
de la Banque de France

Informés de la filialisation de la papeterie de la Banque de France,

Informés de la remise en cause de l'accord sur le dialogue social qui prive les agents mis à disposition de leurs droits syndicaux,

Informés que les agents mis à disposition de la filiale n'ont aucune garantie du respect à terme de leur statut, de leur rémunération et de leur carrière,

Informés des conditions inacceptables faites aux futurs embauchés dans le cadre de contrats de droits privés dégradant les rémunérations, les carrières, le temps de travail, les droits sociaux et syndicaux,

Le syndicat – la section syndicale de

Apporte son soutien à la lutte des personnels de la papeterie de la Banque de France,

Exige le respect des engagements pris par le Gouvernement de la Banque d'ouvrir de réelles négociations,

Exige le maintien de l'accord sur le dialogue social pour tous les agents mis à disposition,

Exige l'ouverture de réelles négociations sur les garanties collectives, les salaires, les carrières, les droits sociaux et syndicaux des nouveaux embauchés.

Fait à :

Le

Motion adressée au syndicat national CGT de la Banque de France cgt@banque-france.fr qui fera suivre aux responsables visés par la motion avec copie à la section syndicale CGT de Vic-le-Comte.